

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie

**VENDREDI**  
**6 juillet**  
**2007-07**

Session ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu et à l'heure habituels, étaient présents Madame et Messieurs les membres du conseil suivants :

Cécile L. Lavoie  
André Lapierre  
Paul Kotoff

Jacques Levasseur

Étaient absent les conseillers Robert Bélanger  
Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Julien Alarie.

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Chantal Soucy est également présente.

\*\*\*\*\*  
Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la présente session.

\*\*\*\*\*

**07-200 2. Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff  
et résolu

Que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout du point suivant :

- **Échange de terrain**

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-201 3. Adoption du procès-verbal**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie  
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2007, soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adoptée unanimement par les conseillers

\*\*\*\*\*

**4.** La directrice générale / secrétaire-trésorière fait un bref résumé des correspondances reçues.

\*\*\*\*\*

**5. États financiers**

**5.1** Dépôt de l'état des revenus et des dépenses par la directrice générale/ secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**07-202      6.      Comptes à payer au montant de 85 642.44 \$**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie  
et résolu

Que la liste des comptes à payer au montant de 85 642.44 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

Adoptée unanimement par les conseillers

\* Total des incompressibles :

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7.      Règlements et avis de motion :**

( aucun sujet )

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8.      Administration et ressources humaines**

**07-203      8.1      Demande de radiation de frais [n/d N-400]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de radiation des frais demandés pour avoir eux mêmes fait l'étalement du sable sur leur site de camping.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-204      8.2      Demande de remboursement par Madame Joëlle Étienne  
[n/d N-293]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de remboursement des frais engagés pour la pétition sur l'installation de glissière de sécurité sur la 347.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-205      8.3      Fédération des Municipalités –Congrès des élus [n/d N-19]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale/ secrétaire-trésorière à procéder à l'inscription du Congrès des élus, qui se tiendra les 27,28, 29 septembre 2007 au Centre des Congrès à Québec.

Que soient délégués au congrès le maire et deux conseillers.

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci alloue une allocation de dépenses de 200.00\$ par élu afin de couvrir les dépenses inhérentes. Les frais de déplacement sont fixés à 100.00 \$.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-206 8.4 Omnium des maires 2007 [n/d N-662]**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie et résolu

Suite à l'invitation à participer à la 20<sup>e</sup> édition l'Omnium des maires de la M.R.C. de Matawinie, le mercredi 29 août 2007,

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci forme un quatuor qui sera déterminé par Monsieur le Maire ultérieurement au coût de 600,00\$ et faire l'achat de un billet pour un souper seulement au coût de 75\$.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-207 8.5 Mutuelle des municipalités du Québec [n/d N-775]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale/secrétaire-trésorière de faire effectuer l'évaluation des 3 immeubles municipaux (complexe, garage et salle communautaire) par la firme MÉA conseil Immobilier inc. pour la somme de 1 125.00 \$.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-208 8.6 Offre d'achat d'un terrain résidentiel [# 6120-29-6558]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff et résolu

Suite à une offre d'achat reçue de M. Donald Cusson de 3 800.00\$, en date du 4 juin, pour un terrain résidentiel désigné comme étant le lot 16A-15 dans le rang 6 du Canton de Chilton, que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci propose une contre offre de 7 200\$ pour l'achat du terrain.

Que si l'offre est acceptée, autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document à cet effet.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-209 8.7 Offre de service du groupe ACCIsst [n/d N-85]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la demande de regroupement sous forme de mutuelle en C.S.S.T.

Adoptée unanimement par les conseillers

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **9. Sécurité publique**

#### **9.1 Rapport du conseiller responsable**

#### **07-210 9.2 Association des résidents du Lac Ouareau [n/d N-288]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Suite à leurs demandes de réglementation, de contrôle, d'implantation de bouées et de moratoire, que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci met à l'étude les demandes de l'association dans l'attente des recommandations du ministère des Affaires municipales et des régions rencontré dernièrement à ce sujet.

Adoptée unanimement par les conseillers

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **10. Transport**

#### **10.1 Rapport du conseiller responsable (conseiller absent)**

#### **07-211 10.2 Programme d'aide du réseau routier- Pont 05036 [n/d N-81]**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte les travaux sur la structure du pont 05036 puisqu'ils ont été exécutés en totalité et ont été terminés le 17 mai 2007.

Que le conseil joigne en annexe un avis de conformité des travaux par rapport aux plans et devis, signé et scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, pour obtenir le versement de la dernière tranche de la subvention.

Adoptée unanimement par les conseillers

#### **07-212 10.3 Programme d'aide du réseau routier [n/d N-81]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte la subvention provenant de l'enveloppe discrétionnaire du député de Bertrand, Monsieur Claude Cousineau, dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier au montant de 20 000\$.

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux sur le chemin du Lac Sauvage sous forme de pavage et sur le chemin de la Flèche sous forme de chargement de gravier.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-213 10.4 Camion 10 roues 1988 [n/d N-95-04]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à mettre en vente le camion 10 roues 1988 afin de recevoir des offres jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2007.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-214 10.5 Camion 10 roues [n/d C-59]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le remboursement du dépôt de garantie tel que prévu à l'article 2.1 des clauses administratives générales du contrat.

Adoptée unanimement par les conseillers

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **11. Hygiène du milieu et environnement**

#### **11.1 Rapport du conseiller responsable**

**07-215 11.2 Cession du contrat de matière résiduelle [n/d C-53]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff  
et résolu

Suite à la demande de transfert de contrat proposé par les Entreprises St-Donat, que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte le transfert à Compo Recycle pour la collecte des matières résiduelles aux mêmes conditions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 jusqu'à échéance du contrat soit le 31 décembre 2008.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-216 11.3 Modification et ajout de service au contrat [n/d C-53]**

Attendu que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci a jusqu'à la fin 2008 pour se conformer aux exigences du ministère sur l'implantation de la Collecte à 3 voies;

Attendu que la municipalité cède le contrat de collecte de matière résiduelle à Compo Recycle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007;

Attendu que Compo Recycle nous offre une modification à notre contrat actuel afin d'intégrer la collecte du compost;

Attendu qu'il y aura élimination des boîtes à ordures;

Attendu qu'il y a aura un coût supplémentaire de 56,50 \$ par porte pour l'année 2008;

Il est proposé par le conseiller Paul Kotoff et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service du 30 mai 2007 de Compo Recycle soit;

- Un bac séparé de 360 L (moitié matière résiduelle et moitié compost) distribution inclut;
- Le « mulie » (bac à compost intérieur);
- Un rouleau de 50 sacs de 10 l. biodégradables;
- Le traitement des matières compostables;
- La collecte des encombrants une fois par mois, sur appel;
- Les communications pour l'implantation de la Collecte à 3 voies et le suivi de la gestion des matières résiduelles auprès des citoyens;
- Collecte une fois par semaine
- Collecte des feuilles 2 fois par année

Adopté unanimement par les conseillers

#### **07-217 11.4 Collecte spéciale des gros objets et de R.D.D. [n/d N-237]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de 2 journées de collecte volontaire des gros objets et de R.D.D. au garage municipal les 28 et 29 juillet prochain et autorise l'envoi postal à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **12. Santé, famille et petite enfance**

##### **12.1 Rapport du conseiller responsable**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **13. Aménagement, urbanisme**

##### **13.1 Rapport du conseiller responsable (conseiller absent)**

##### **13.2 Dépôt du rapport du Comité consultatif d'urbanisme**

**07-218 13.3 Dérogation mineure 2578, ch. de la Cordée et remboursement des frais de 200.00\$. [n/d # 5623-29-5947]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte la modification de la dérogation mineure telle que recommandée par le comité consultatif d'urbanisme et accorde le remboursement des frais de 200,00\$ chargé puisque la présente comporte seulement une modification à la dérogation mineure déjà demandée et payée.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-219 13.4 Dérogation mineure 2976, chemin de la Salle [n/d # 6628-82-6552]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci n'accorde pas la dérogation mineure telle que recommandée par le comité consultatif d'urbanisme afin de permettre une clôture dans la bande de protection riveraine.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-220 13.5 Modification au règlement de zonage [n/d # 6625-33-8122]**

Proposé par le conseiller Jacques Levasseur  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci refuse la modification de zonage telle que recommandée par le comité consultatif d'urbanisme afin d'ajouter les usages résidentiels de type bifamilial, trifamilial et multifamilial.

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci effectue le remboursement prévu à cet effet selon le règlement # 170.

Adoptée unanimement par les conseillers

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. Promotion et développement économique**

**07-221 14.1 Association du Lac Blanc / Rivière Ouareau [n/d N-246]  
Demande de subvention**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accorde 500 \$ pour l'installation d'une toilette sèche sur le chemin de la Plage à même le budget d'entretien parc et terrain.

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de 1 000 \$ pour la construction du cabanon pour non disponibilité au budget et que la demande soit reportée à l'étude du budget 2008.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-222 14.2 Kiosque mobile [n/d N-388]**

Proposé par le conseiller Paul Kotoff  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte de prêter le kiosque mobile au Club Motoneige de Saint-Donat pour leur promotion aux États-Unis.

Adoptée unanimement par les conseillers

**07-223 14.3 Mécaglisse Québec [n/d N-779]**

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte de prêter notre chapiteau ainsi que nos estrades pour l'évènement du SUPERMOTO X FEST le 21 et 22 juillet 2007.

M. le maire demande la tenue d'un vote

Se sont prononcés en faveur de l'adoption de cette résolution les conseillers :  
Cécile L. Lavoie  
André Lapierre  
Paul Kotoff

S'est prononcé contre l'adoption de cette résolution le conseiller :

Jacques Levasseur

Adoptée majoritairement par les conseillers

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. Loisirs et camping**

**15.1 Rapport du conseiller responsable**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16 Art et Culture**

**16.1 Rapport de la conseillère responsable**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**07-224 Échange de terrain [n/d N-774]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu

Que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci propose d'offrir à la compagnie 9026-8202 QUÉBEC INC. l'échange de terrain suivant :

La municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci demande d'acquérir un chemin d'accès de 100 pieds de frontage d'une partie du lot 18B rang 05 du canton de CHILTON à partir de la virée du chemin du Canard Blanc jusqu'au lot 18A.

Pour sa part la municipalité offre à 9026-8202 QUÉBEC INC. un terrain industriel cadastré avec une entrée d'accès. Le terrain étant désigné comme étant une partie du lot 16B du rang 06 du canton de CHILTON.

Que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à procéder au cadastre des deux désignations ci-haut mentionnées auprès d'un arpenteur géomètre et à signer tout document à cet effet

Adoptée unanimement par les conseillers

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **07-225 17. Clôture et levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Cécile L. Lavoie  
et résolu

Que la présente session soit et est levée.

Adoptée unanimement par les conseillers

\*\*\*\*\*

**Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 07-202, 07-205, 07-206, 07-207, 07-212, 07-214, 07-215, 07-216, 07-217, 07-218, 07-221, 07-224.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale / secrétaire-trésorière**

\*\*\*\*\*

**Fin de la session (20 :45 heures)**

---

**Maire**

---

**Directrice générale / secrétaire-trésorière**